



P. GUILLAUME
Archetier expert
• *Bruxelles* •

Certificat d'authenticité

Je soussigné, Pierre Guillaume, archetier-expert auprès du parquet de Bruxelles examine ce jour un archet de violon. Je certifie qu'il est une œuvre authentique de l'école française et une des productions les plus prestigieuses de l'atelier de Jean Baptiste VUILLAUME vers 1865. Cet archet est l'œuvre dans toutes ses parties principales, à l'exception du bouton, de François Nicolas VOIRIN, alors contremaître de l'atelier d'archèterie Vuillaume.

La baguette est rabotée ronde dans un superbe bois de pernambouc veiné et finement maillé de couleur brun noisette. La tête toute en rondeur mais plutôt charnue, est représentative du travail de cet auteur à cette époque.

La hausse en ébène et argent est réalisée en modèle « Vuillaume » caractérisé par sa coulisse et son passant arrondis, elle est garnie d'un grain avec micro-photo représentant le portrait de N.F. Vuillaume qui a également signé ce travail de sa marque au fer sur la baguette au-dessus de la hausse.

Merveilleux archet d'un des plus talentueux archetiers de l'école française de la seconde moitié du 19^{ème} siècle. Photos jointes.

Bruxelles, ce 10 juin 2024.

Certificat numéro -24431-

